L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 12 DECEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

PERDU—A la matinée dimanche, une jumelle en ivoire. Récompense à qui rapportera à M. A. P. .... coin Canal et Chartres.
11déc—2f

A VENDRE.

A VENDRE ou à louer—Une boulangerie bien achalandée, rue Peniston No 72, entre Constance et Magazine. S'adresser de 1 heure à 6 heures p. m. 12 déc—3f

A VENDRE—Pour cause de santé ce célèbre restaurant, faisant de bonnes affaires et bien situé No 240 rue Dauphine. S'adresser sur les lieux ou au No 150 rue Royale chez P. Forget. 12 déc—2f

A VENDRE—Joli cottage simple, tiré de la rue, avant six chambres, dépenses, etc. S'adresser à Mme P. Blache 567 rue Carondelet. 9déc—8f

EXCELLENTE OCCASION.—A vendre pour raison de santé une grocerie et buvette, bien achalandée, bien située dans le Second District. S'adresser à E. D. Bureau de l'Abeille. 18 nov—1m

PEERLESS DYES Les meilleurs.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

[illegible]

7 déc—11 et 30

Eugénie Lahouier contre Auguste Lahouier, son mari.

ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]

[illegible]

PAR LE CONSTABLE.

P. Graham vs P. Brasier.

[illegible]

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

[illegible]

Un certain lot de terre [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 30me jour de Novembre 1888.

GEO. MOORMAN

Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

nov—30—3 10 17 24 31 déc

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 9 décembre 1888.

LISTE DE DAMES.

Caillabet Marie Mlle

LISTE DES HOMMES

Chenu Victor jardinier · Collot H. M. Mons.
D Anne M. · Sirieux Léon

G. W. NOTT,
Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jouets, Jouets, Faïence et Verrerie, Divers, etc.

John Gauche's Sons vs Margaret Benroth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,160.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI 17 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un fort lot assorti de jouets, faïence, porcelaine, verrerie et articles de fantaisie, vitrines, rayons, etc. d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

5 déc—5 9 14 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Felix Commerford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,643—Division D.—Attendu que Mme Elizabeth Mc Cue veuve par premier mariage de W. C. Mc Cowen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Felix Commerford, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS Greffier.

11 déc—11 15 20

Succession de Mary Hutchman, veuve de Charles Eckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,240—Division D.—[illegible]

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS Greffier.

J. Juné sous ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,071—Division A.—[illegible]

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS Greffier.

Succession de Pierre Lacaze.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,1..—Division ....—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours [illegible]

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE [illegible]

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS

[illegible]

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS [illegible]

W. B. LYMAN........Président
[illegible]........Vice-Président
[illegible]........Secrétaire

Directeurs:

Chas M. Whitney, W. B. Lyman, Charles H. Doisen, S. C. ..., Charles Newman, James T. Rodd, Chas E. Rice, D. B. Calder

Voyez nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

Etat de Situation Trimestriel —DE LA—

Banque des Citoyens De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE.

A la clôture des affaires, le 31 octobre 1888.

ACTIF.

[illegible] ... $180,652 18

[illegible] ... 172,970 76

$650,622 94

PASSIF.

[illegible] ... 399,773 02

[illegible] ... 303 60

[illegible] ... 250,549 92

$650,622 94

Je ... solennellement que l'exposé qui précède est exact ... ma connaissance et ma croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1888.

EDGAR GRIMA, Notaire.

1er nov—1t

W. G. Coyle & Cie.,

CHARBON, COKE.

Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.

Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.

Bureaux 47 rue Carondelet.

Chantier: Sur la Levée coin de la rue Race.

1er sept—6m—dim, mar, ven

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

TIRAGE COLOSSAL —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 18 DEC. 1888

GROS LOT: $600,000

100,000 Billets à Quarante Dollars. Demi-Billet $20; Quart de Billet $10 00; Huitième de Billet $5; Vingtième de Billet $2; Quarantième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de..	200,000......	200,000
1 Lot de..	100,000......	100,000
1 Lot de..	50,000......	50,000
2 Lots de..	25,000......	50,000
5 Lots de..	10,000......	50,000
12 Lots de..	5,000......	60,000
25 Lots de..	2,000......	50,000
100 Lots de..	800	80,000
200 Lots de..	400......	80,000
500 Lots de..	200......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $1,000, soit......	$100,000
100 Lots de...$800, ...	80,000
100 Lots de: $400, ...	40,000

Trois numéros de terminaison.

99 Lots de $800, soit	$79,200
99 Lots de $400, ...	39,600

Deux numéros de terminaison.

900 Lots de $200, soit........	$180,000
900 Lots de $200, ...	180,000

3,146 Lots se montant à....$2,118,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots et leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera du service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein. Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour un placement rémunératif.

Vente par le shérif civil de grandes portions de terre de valeur, avec bâtisses et améliorations.

Rue Baronne, entre South Poydras et Lafayette (la rue derrière étant la rue Dryades).

Le voisinage s'améliorant continuellement; la rue Baronne ayant été pavée récemment avec de l'asphalte; spéciales est adapté pour une remise et écurie, etc.

A des termes faciles et bas taux d'intérêt.

Dans l'affaire de la succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,210.—En vertu d'un ordre de vente daté du 5 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Poydras, Lafayette et Dryades, et désignés comme lots Nos huit, neuf, dix, onze douze et treize, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 29 novembre 1858, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant R. J. Ker, ex notaire en cette ville, le 11 janvier 1859, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun vingt trois pieds cinq pouces de face à la rue Baronne la même mesure sur la ligne du fond, sur cent cinquante-deux pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et ils ont été achetés par feu James Regan, par un achat de Mme Trist et autres, d'après un acte pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 23 février 1850.

2° Deux certains morceaux de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et qui y appartiennent, situés dans le dit Premier District de cette ville dans l'ilet ci-dessus mentionné borné par les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, les deux aboutissant ou contigus au fond des lots décrits ci-dessus et mesurant comme suit, à savoir: un des lots mesurant cinquante quatre pieds sur une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades et quarante pieds sur une ligne parallèle à la rue Lafayette, et l'autre morceau mesure soixante et onze pieds huit pouces sur une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades et quarante pieds de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Poydras. [illegible]

Conditions. Un quart ou plus comptant, la balance à un crédit de un, deux et trois ans [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 déc—11 18 26—janv 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE

J. B. Vinet, administrateur public, vs succession H. M. Hans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 2.,.... [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 déc—11 18 26—29 12 jan

ANNONCE JUDICIAIRE

Les héritiers de Cook vs Wm Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2.,... [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 déc—11 18 26—29 12 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Goulding vs. M. Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2.,... [illegible]

Le tout d'après un plan de C. A. De Armas le 27 février 1867.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 déc—11 18 26—jan 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, vins, liqueurs, installations, wagon, etc.

H. E. Caplau vs. Paul Patel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 25,511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 12 décembre 1888 à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 22.. rue Decatur—

Le contenu du dit local consistant en un grand lot de groceries, vins, whiskies, vins, liqueurs, installations et autres articles etc. le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Aussi un wagon pour grocerie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1 déc—1 4 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence de valeur dans le sixième district sur un ilet carré.

Mutual Loan and Building Co. vs Eugène P. Brugere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,375.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Magazine, Constance et State et la ligne de Burtheville, et mesure trois cents pieds de face à la rue State, la même façade sur la ligne de Burtheville, deux cent cinquante-un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Magazine et deux cent cinquante six pieds neuf pouces de face à la rue Constance, le tout plus ou moins au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 déc—5 12 19 26—2 5 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter J. Morton vs. Geo. H. Guedry.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 25,261—En vertu d'un d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros un et deux de l'ilet No 23 du plan primitif du faubourg Plaisance, bornés par les rues Carondelet (anciennement Apollon), Baronne (anciennement Bacchus), Delachaise et l'Avenue Louisiana, mesurant chaque trente pieds sur l'Avenue Louisiana, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure de l'Avenue Louisiana et de la rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 nov—19 26 déc 3 10 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Julia Cox vs Arthur J. Quinn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,106—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Clio, Jacobs, (actuellement Freret) et Solis actuellement Locust, le dit lot étant désigné par le No onze [11] dans l'ilet No quinze et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Solis, actuellement la rue Locust, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et égales, le tout d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 5 février 1846 et déposé au bureau de Jules Mossy, ex notaire en cette ville, et tous les droits y appartenant en quelque sorte que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic,

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen.

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A des conditions faciles.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,625—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 novembre 1888, lancé dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Charles W. Drown, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Mationneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co. et de Henry Groebel et de Olivier Mationneaux ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite avec les conditions ci-après mentionnées, qui seront faites par le dit Charles W. Drown, Shérif Civil et Olivier Mationneaux, syndic, etc. conjointement et séparément.

Conformément au dit ordre, la propriété ci-après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci-dessous mentionnées à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, à savoir:

[illegible]

CHAS. W. DROWN.

[illegible]

23 nov—30 déc 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry D. Ogden vs. Mlle Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,56.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 nov—déc 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Isabella H. McIntyre et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,952—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 29 décembre 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, North St Francis et St Charles, le dit lot mesure vingt sept pieds (27) onze pouces (11) et 5 lignes (5) de face à la rue Poydras sur la côté sud, une profondeur de soixante quatorze pieds (74) sept pouces (7) et une ligne (1) et aussi avec soixante onze actions (71) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, la somme de quatre cent vingt-six dollars, montant prêté sur le stock, avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er février 1881, et une autre somme de neuf cent vingt quatre dollars, montant de la contributions sur les dites actions du fonds capital, avec intérêt à 8 pour cent, par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1881; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1882; et avec 8 pour cent sur $142 06, à partir du 1er décembre 1883 et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1885; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1887, aussi bien que les frais et charges de l'affaire, la rente, les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera le résidu de la dite dette capital hypothécaire qui n'est pas encore dû, mais qui peut être appelé en vertu de la charte et loi de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de cinq mille trois cent quatre-vingt seize dollars, et l'acquéreur devra assumer toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en vertu de la charte et loi, et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Antonio Suarez vs The Patent Cigar and Union Protective Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,896—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le terme non expiré du bail aux défendeurs par Carlos Menendez, par acte pardevant Félix H. Boulmay, notaire, en date du 28 décembre 1887, des bâtisses Nos 12 et 13 rue North Peters et No 2 rue Hôpital, dans cette ville, formant l'encoignure des dites rues; le dit bail est du 15 janvier 1888 au 31 janvier 1891, avec privilège de deux années de plus et est au prix de soixante piastres par mois payable mensuellement, évidence donnée par 36 billets de loyer du dit défendeur;

Et en cas que le terme non expiré du dit bail ne serait pas vendu à prime, alors le droit d'occupation des dites bâtisses à du jour de la vente à la fin du dit bail, sera offert séparément et à part de l'obligation de payer loyer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 déc—10, 14, 19, 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de réclamations et comptes à recouvrer, etc., dans l'affaire de la Workingmen's Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,775—En vertu d'un ordre de vente daté le 5 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de réclamations, comptes, procès, jugements, etc., conformément à une liste déposée en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 déc—6 10 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de chaussures, comprenant installations à égantes, coffre-fort en fer, etc.

W. & J. Mogan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,225—En vertu d'un ordre de vente daté 27 novembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et après désignés, SAMEDI, 15 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu du local No 107 rue Canal, consistant en un grand assortiment de chaussures, congres, bottes, pantoufles, etc., pour dames enfants, hommes et garçons—aussi un grand coffre-fort en fer, un lot de chaises, chandeliers, splendides installations de magasin, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

4 déc—4 7 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Metropolitan Bank vs John J. Haydel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 24,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27 nov—27 déc 4 11 18 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ad. Schreiber & al, exécuteurs, vs ... C. E. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,352—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 29 décembre 1888 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

29 nov—26—déc 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,937.—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er juin 1888 et d'un ordre additionnel de vente daté le 19 octobre 1888, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 6.., borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en mesure américaine d'après la dite esquisse, comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds. La mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue G.... est étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

Conditions.—Un quart en plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur la dite propriété avec les clauses de garantie usuelles de non aliénation et de cinq pour cent frais d'avocat compris dans l'acte de vente, et les acquéreurs assumeront le paiement des taxes exigibles pour l'année actuelle 1888, au-dessus du montant de son adjudication.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 nov—19, 26 nov—3, 10, 17, 22 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr. J. S. Carter vs. Mme Anna Lamantia et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,277—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Bassin, (anciennement St-Jean), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia) et Remparts (anciennement Cirque), désigné par le numéro 5, sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer daté le 9 mars 1838; le dit lot formant l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesurant quarante deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de cent pieds et face à la rue Bassin, entre lignes parallèles.

Acquis par Mme Lamantia de Joseph Torre, d'après un acte de Emile Bonny, notaire, le 30 octobre, 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Louis E. Shanks vs ses créanciers—No 25,503—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis E. Shanks soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI, 10ème jour de décembre 1888, à 11 heures A. M., à son bureau, No 130 rue Gravier, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes ces affaires qui peuvent être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1888.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

27 nov—3 f au 10 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La vente la plus attrayante de la saison.

Propriétés centrales et commerciales. Trois grands magasins dans les bâtisses Zacharie,

Sur la rue St. Charles, entre Canal et Commune.

Un placement rémunérateur et rapportant un joli revenu.

Vente positive pour un partage

A l'encan, avec un long crédit et avec un intérêt très bas.

Benjamin Newgass et als. vs. Betty Newgass et als.

No 21,630.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente pour un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de plusieurs jugements rendus dans l'affaire et dessus et d'un ordre en date du 18 février 1888 par l'Honorable Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir

Propriété du Premier District.

Trois magasins en briques à quatre étages formant une partie des bâtisses Zacharie (ou Veranda Row) dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Canal, Camp et Commune et décrits comme suit—

1° Le magasin No 20 rue St Charles, le lot est désigné par la lettre B, sur un plan de l'ilé, en date du 30 avril 1851 et mesurant au pied américain 21 pieds 11 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 97 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue du Canal, et 100 pieds 4 pouces sur le côté le plus près de la rue Commune et de la ligne du fond du dit lot de terre commençant sur la dernière ligne mentionnée, mesure premièrement 15 pieds 5 pouces, puis sur une ligne à angle droits vers la rue St Charles de 2 pieds 10 pouces 4 lignes, et sur une ligne parallèle à la rue St Charles, 6 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre côté. La bâtisse est désignée par le No 20 rue St Charles, et a une hauteur de 13 pieds du sol, a été ud au dessus d'un corridor sur le côté vers la rue du Canal, mesurant 9 pieds 3 pouces de face à la rue St Charles, sur une profondeur de 54 pieds 11 pouces ce qui donne une hauteur de 13 pieds du ..., une façade total de 31 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la rue St Charles lequel dit corridor est désigné par la lettre A sur le dit plan. Le dit magasin est occupé par M. Poxony, avec bail à raison de $2400 par an jusqu'au 30 septembre 1889.

2° Le magasin No 22 rue St Charles contenant la propriété ci-dessus. Le lot est désigné par la lettre C sur le plan ci-dessus décrit et mesure 21 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de 97 pieds 10 pouces sur la ligne vers la rue Canal qui le divise de la propriété ci-dessus décrite, 97 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Commune qui le divise de la propriété ci-après décrite, et 20 pieds 11 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond. Le dit magasin est loué à raison $2400 par an jusqu'au 30 septembre 1889, est occupé par The Famous Hat Store.

3° Le magasin No 24 rue St Charles attenant à celui ci-dessus, le lot est désigné par la lettre D sur le plan ci-dessus mentionné et mesure 21 pieds 4 lignes de face rue St Charles et 97 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue du Canal le divisant du lot C, et 97 pieds 11 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune et 21 pieds de largeur dans le fond. Le dit magasin est loué à raison pour $2400 par an jusqu'au 30 septembre 1889 et est occupé par M. E. Levy & Co. marchand de vêtements confectionnés. Ces beaux magasins forment une partie des plus désirables des magasins de détails de cette ville presqu'en face de la Bourse St Charles. Ils sont toujours occupés par des marchands entreprenants de première classe qui ont de grands marchands et font des expositions attrayantes, ces magasins rapportent actuellement $7200 par an.

Termes et Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans en billets de l'acquéreur [illegible] moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous Esq. notaire No 21 Passage de la Bourse.

20nov—20 24—déc 1 8 15 16 21 22

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Henry Jurgens.

Le Fonds complet d'un Etablissement de Pompes Funèbres, Clientèle, etc.,

A Carrollton.

Chevaux, Mulets, Vaches, Voitures, Corbillards, Harnais, accessoires de Buggy et effets mobiliers.

Cour Civile de District, docket No 25,276.

A l'Encan, pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1888, à 10 heures du matin, sur les lieux rue Madison entre Hampson et Dauphine, septième District, Carrollton, en vertu d'un décret de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 3 décembre 1888, dossier 25,276, pour le compte de la succession de Henry Jurgens décédé, aux enchères publiques, il sera vendu:

Tout le contenu de l'établissement, écurie et résidence comprenant 20 têtes, chevaux et mulets, un étalon, quatre vaches, 7 voitures, 2 corbillards, barouche, buggy, 75 cercueils, tous genres de matériaux, ainsi que la clientèle de l'établissement, meubles de ménage et effets mobiliers, le tout selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur livraison.

4 déc—4 9 au 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage à double corps de logis.

No 186 rue Willow entre les rues Lafayette et Cypress.

Succession de Wm. Kenny, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, près Gravier, par ordre de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, de la dite Cour, Division A, actuellement en congé daté le 2 novembre 1888 dossier No 4709 pour compte de la succession de William Kenny, décédé, il sera vendu à l'enchère publique.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cypress et Lafayette, désigné par le numéro 4, lequel mesure 27 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, recouvert en ardoises, connu comme le No 186 rue Willow et ayant quatre chambres et une citerne de chaque côté et rapportant $17 par mois.

Conditions.—Comptant en passant les titres; 10 pour cent payés comptant sur les lieux. Les taxes de 1889 seront payées par le vendeur.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq notaire, aux frais de l'acquéreur.

13nov—13 19 25—2,9,15déc

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de S. L. James.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 25,402.

Hons de Ville. Hons de Ville.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—MARDI, 18 décembre 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., daté du 3 décembre 1888, pour le compte de la succession ..... il sera vendu—

Deux (2) bons enregistrés de ville de 5 0/0, Nos 892 et 960, de $1000 chacun.

Conditions—Comptant sur les lieux.

6 déc—6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur dans le Premier District,

Dans l'affaire de Samuel C. Theleman vs. Mme Jennie Waters et als.

Vente pour un partage.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 18 mai 1888 et signé le 24 mai 1888, et conformément à un autre décret de la dite Cour, daté le 9 novembre 1888, Dossier No 23,764, pour effectuer un partage, à l'encan, il sera vendu—

Deux certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les Cypress, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots 1 et 2 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 3 janvier 1845 et déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, conformément au dit plan. Les dits lots mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Willow et Cypress.

Les dimensions ci dessus indiquées sont toutes plus ou moins et d'après des plans récents de Hunter Stewart, voyer, daté le 16 juin 1888, et seront montrés sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs; le reste à un et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles. Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, comprenant les taxes dues et exigibles en 1888. Dix pour cent seront requis en dépôts pour assurer la vente.

12 nov—12 19 25—déc 2 9 15 16 22

J INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments, et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,

160........Rue Canal..........160

Sjuin—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Graines de jardin.

Succession de Joachim Rapp.

No 25,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 3 1/2 rue Carondelet—MARDI, 18 décembre 1888, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan au No 12 rue St Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 décembre 1888, pour le compte de la dite succession.

Un grand assortiment choisi, frais et varié de Graines de jardin.

Conditions—Comptant.

12 déc—

Trois propriétés.

Nos 380 et 382 rue Bourgogne touchant l'encoignure Bagatelle.

No 384 rue Bourgogne coin Bagatelle.

No 369 Bagatelle touchant le coin Bourgogne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet SAMEDI 22 décembre 1888, il sera vendu, à midi, à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, les propriétés de valeur suivantes.

1° Nos 380 et 382 rue Bourgogne, mesurant 35 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds 11 pouces de profondeur.

2° No 384 rue Bourgogne mesure 27 pieds 11 pouces 1 lignes de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds 11 pouces de profondeur et faisant face à la rue Bagatelle.

3° No 369 rue Bagatelle mesure 21 pieds de face sur la rue Bagatelle sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Le tout suivant un plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant la balance à un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, représentés par les billets de l'acquéreur [illegible]

Actes de vente pardevant T. Sothat, notaire.

8 déc—8 15 jusqu'à date.

PLACEMENT DE CHOIX DANS DES PROPRIÉTÉS DU DEUXIEME DISTRICT.

Nos. 302 et 302 1/2 rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon—Double corps de logis élégant en briques.

No 328 rue Dumaine, entre Prieur et .... grand terrain avec cottage retiré de la rue.

Nos. 314 et 314 1/2, 316 et 340 1/2 et 318 et 318 1/2 rue Dumaine, entre les rues Johnson et Prieur—Trois cottages élégants et presque neufs.

No 350 rue Dumaine, cottage élégant, élevé et presque neuf.

Succession de Julia Conway, veuve décédée de E. M. Blanc.

No 25,040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—[illegible] à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 [illegible]

Un lot de terre [illegible] **Dumaine, bis-Anne Derbigny, Roman** [illegible]

[illegible] **Dumaine, Roman, Ste-Anne et Prieur** [illegible]

[illegible] **Dumaine, Prieur, Johnson et Ste-Anne** [illegible]

Termes et Conditions. [illegible]

Les actes de vente seront passés pardevant F. J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs et renfermeront les clauses de garantis usuelles de transfert d'assurance 5 pour cent frais d'avocat en cas de procédures, etc.

Le tout sera vendu libre de taxes jusqu'à la date de la vente. Pour plus amples détails voir les plans d'Edgar Pilié, voyer, daté le 10 novembre 1888 qui seront exposés à la Bourse. On peut visiter la propriété à n'importe quel moment avant la vente.

10nov—10, 17 24—1, 8, 15déc

PAR VINCENT & CO.

FEU! FEU! FEU!

Grande vente et sans réserve de tout le stock de Jos. Boyle, sauvé dans le feu récent, rue de Chartres,

Pour le compte de qui il appartient.

PAR VINCENT & CIE.—ALEX. LAV.., encanteur—Il sera vendu JEUDI 13 décembre, à 10 30 heures a. m., au No 48 de la rue de Chartres.

Le stock complet de marchandises consistant en Mouchoirs, (blanc et couleur) Bonneterie Boutons (perle et fantaisie) Cheveux, Brosses à linge et pour souliers, Rubans, Franges fantaisie et pour grande toilette, Epingles à cheveux, Mouchoirs de soie, Serviettes, Corsets, Cordons de corsets et de souliers, Couteaux de table et de poche, Rasoirs, Cols et poignets (toile) Jacquettes cardigan, Couvertures, Broderies, Rubans, toile et coton, Bordures, soie et laine.

11déc—3t

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOUIS BRAUN

—vs.—

SES CRÉANCIERS.

PAR VINCENT & CIE.—Il sera vendu, SAMEDI, 22 décembre, à 11 heures a. m., 1888, aux Nos 60, 62 et 64 de la rue de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 23,249 dans l'affaire de l'insolvable.

Tout le fonds de Tissus (Dry Goods) notions jouets et autres marchandises assorties et 1000 paires de stores livrées par l'insolvant, L. Braun.

Conditions—Comptant.

8 déc—8 15 22

Nlle-Orléans, 27 octobre 1888.

Aux actionnaires de la Compagnie internationale mexicaine d'améliorations:

Vous êtes prévenus qu'une réunion générale des actionnaires de la Compagnie sera tenue, à Grunewald Hall, Nos 18 à 22 rue Baronne, dans la ville de la Nlle-Orléans, Louisiane, jeudi, 13 décembre 1888, à dix heures du matin, pour voter sur la proposition faite de porter le capital de la dite Compagnie de un million de dollars à deux millions de dollars, et pour d'autres fins.

A propos de ce qui précède votre attention est appelée sur la résolution suivante adoptée aujourd'hui par le Conseil de Direction de la Compagnie:

"Résolu par le Conseil de Direction de la Compagnie internationale mexicaine d'améliorations, par suite de l'adoption de la résolution convoquant une assemblée générale des actionnaires de la Corporation, et attendu que la loi exige que chaque actionnaire en soit notifié quarante jours avant la date de la réunion, que le livre des transferts de la Corporation sera fermé pour une période de dix jours à partir de lundi, 29 octobre 1888, à 4 heures de l'après-midi."

C. J. MEYER, Vice-Prés.

L. A. ADAM, Sec.

28 oct—4 dim au 18 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, ENCANTEUR—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI 13 décembre 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'habitation de Mme Veuve John Puissegur, au Bayou St Jean, en face du pont de la rue de l'Esplanade—

35 magnifiques vaches laitières, 25 avec de jeunes veaux et les autres 10 sur le point de veler.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

8déc—8 9 11 12 13

Jolie résidence à étage rue Ste-Anne, No 239.

La maison en briques et la résidence attenant formant l'encoignure de la rue des Marais et du Chemin du Bayou, rapportant $33 de 1 yer par mois. Vente péremptoire pour satisfaire une créance.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et passage de la Bourse.—SAMEDI, 15 décembre 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—

1° Un lot de terre formant encoignure au Chemin du Bayou et de la rue Marais, mesurant 55 pieds 3 pouces de face au Chemin du Bayou, 53 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais, 78 pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 80 pieds 7 pouces de large sur la ligne du fond. Ensemble une maison en brique avant dix pièces. A côté une résidence faisant face à la rue Marais, sa pas la bâtisse de l'encoignure contenant un vestibule et quatre chambres—dans la cour sur la ligne du fond une autre bâtisse de plusieurs pièces. Le tout divisé en deux locations et loué $33 par mois. Deux citernes, hangar, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues St Anne, Dumaine, Villere et Robertson mesurant 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Ste Anne sur 90 pieds 4 pouces de profondeur. Ensemble une résidence en bois convertie en ardoises avant un .... élevé au-dessus, un vestibule, salon, ... salle à manger avec office, et trois chambres à coucher au premier. Une bâtisse à deux étages dans le fond de la cour, couverture en ardoises et contenant quatre chambres, cour briquetée, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout en bon état.

Le tout conformément aux plans maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt ...., avec hypothèque .... les clauses usuelles.

Actes de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

5 déc—5, 8, 9, 12 au 15.

Succession de M. et Mme Charles Pependring. No 21,317, Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin ... et Bienville—SAMEDI, ... il sera vendu à ... [illegible]

Succession de Camille Sparicio.

No 2..426—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

[illegible]

JAS. P. GUINAULT, Encanteur.

Résidence Brierre sur l'avenue de l'Esplanade, No 299, située dans un charmant voisinage et une des plus belles résidences de l'Esplanade.

Vente de Syndic.

Dans l'affaire de Theodore Brierre & als vs. leurs créanciers—No 24,658.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, ... [illegible]

[illegible] ... faire sur l'Avenue de l'Esplanade et de la grande Route du Bayou ... [illegible]

Actes de vente pardevant E. A. Peters [illegible]

17 nov—17 24—déc 1 8 15 22

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

La belle et élégante maison de résidence double à deux étages. Nos 275 et 277 rue Magazine.

Vente pour opérer un partage.

Mme Daniel Haley vs. Mme Jennie Lampman, épouse, etc.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D—No 24,803.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Gravier—SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre l'Allée Commerciale et la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, rendu le .... novembre 1888, et signé le 9 novembre 1888, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite dans l'affaire sus-mentionnée, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville désigné par le No 6 du carré du ..., borné par les rues Magazine, Camp, Thalie et Melpomène, d'après un plan de B. Terrier, daté du 30 avril 1850 et déposé en l'étude de B. B. Cenas, notaire, ledit terrain mesurant 31 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue Magazine sur 191 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, mesure américaine, étant la propriété acquise par ladite Mme Daniel Haley et autres, de M. D. Gillespie par acte de partage passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 27 février 1867, inscrite au bureau de l'annotateur de cette ville, livre 9, folio 397.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoises et ayant de chaque côté—rez-de-chaussée—de grands salons doubles et galerie; au premier étage deux chambres, galerie et cabinet. La cuisine contient trois chambres aux deux étages. Gaz dans toute la maison et un grand balcon et galerie à la façade. Dans les deux cours il y a des citernes, un bâtiment et des lieux d'aisance.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1888, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10nov—10 17 24—déc 1 8 15

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Premier District,

Coin des rues Clio et Liberty.

Succession de Rose McEntee, épouse de Michael Clark.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 25,148.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—GEORGE G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" daté 16 novembre 1888 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, formant l'encoignure des rues Clio et Liberté et mesurant 29 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté sur 81 pieds de profondeur et de face à la rue Clio et entre lignes parallèles, le tout plus ou moins borné à l'arrière par une allée commune de 3 pieds de largeur, en commun avec ce lot et autres lots, et le privilège de s'en servir.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois, à un étage servant à la fois de magasin et de résidence et empiété d'environ 1 pied sur le terrain adjacent. Le voisinage est bien habité et près du Nouveau Bassin. Les chars des rues Clio et Erato passent devant la propriété.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et lien des vendeurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 devront être déposés au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Woulfe & Renan, notaires, aux frais des acquéreurs.

17 nov—17 18 24—1 8 15 22 déc